

«Mon Eglise, sa diaconie» Diaconie dans les églises réformées Berne-Jura-Soleure

Pour vous présenter l'action diaconale déployée au sein des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, j'aimerais commencer par un projet concret:

Peut-être avez-vous déjà entendu parler de start@work?

Dans le cadre de ce projet, ce ne sont pas moins de 10 nouvelles places d'apprentissage qui ont été créées ces 3 dernières années. start@work est un réseau d'entreprises formatrices qui permet aux petites entreprises, dont font partie les paroisses ou les homes pour personnes âgées par exemple, de proposer une place d'apprentissage. Ce réseau a été développé au sein du secteur Diaconie des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure en collaboration avec l'EPER de Berthoud. start@work vise à apporter une réponse à l'une des causes du chômage des jeunes, à savoir le manque de places de formation adéquates qui permettraient à des jeunes ayant achevé leur scolarité obligatoire de faire un apprentissage.

Les raisons qui nous incitent à mettre sur pied un projet tel que start@work sous le label «Diaconie» découlent de notre double mandat:

Premièrement, notre **Constitution de l'Eglise** de 1946 nous invite non seulement à «**la cure d'âmes, la bienfaisance, la mission intérieure et la mission en terre païenne**» (selon les termes utilisés), mais aussi, ce qui était très en avance pour l'époque, à **combattre toute injustice et lutter contre la misère matérielle et morale dans ses causes**. Une aide directe telle qu'un soutien financier ou un accompagnement spirituel peut soulager rapidement les personnes concernées. Les problèmes de manque de perspectives ou de risque d'appauvrissement ne peuvent être résolus qu'avec des mesures qui s'attaquent aux causes du problème et start@work en est un exemple.

Deuxièmement, le **Règlement ecclésiastique** traduit dans les faits la mission impartie par la Constitution de l'Eglise en parlant de «**communauté solidaire**». En d'autres termes, une attention particulière doit être apportée à «**tous les humains, en particulier les opprimés, les défavorisés, ceux qui sont dans le besoin**» et les communautés de l'Eglise sont appelés à en combattre résolument les causes: «**Elle (la paroisse) s'engage en faveur de la vie, de la dignité, de la liberté et du droit des humains et pour la sauvegarde de la création.**»

Ce double mandat impartie à la Diaconie est fixé par la Constitution de l'Eglise et le Règlement ecclésiastique. Dans les paroisses, l'engagement diaconal se concrétise par une grande diversité d'offres. Je pense à l'aide financière apportée aux personnes dans le besoin, au service de visite ou aux cours d'allemand pour les migrantes et migrants, pour ne citer que quelques exemples. Les paroisses peuvent solliciter le soutien des services généraux de l'Eglise pour réaliser la mission diaconale.

Le cœur du travail de diaconie se répartit entre divers secteurs spécialisés au sein des services généraux de l'Eglise. C'est là que se conçoivent et se préparent prestations

Contribution de la Refbejuso au Forum de la diaconie du 14 mai 2011 à Montmirail

de conseils, manifestations incitatives, formations continues, projets spécifiques et accompagnements de projets, aides telles que les modèles, manuels pratiques, brochures à thèmes, etc. Tous ces documents peuvent être téléchargés depuis notre site Internet.

Le **domaine de la Diaconie** est l'interlocuteur des paroisses et des collaborateurs socio-diaconaux et collaboratrices socio-diaconales pour les questions de recrutement de personnel; il réalise des projets sur le thème du travail social. De plus, il est responsable des aumôneries spécialisées, c'est-à-dire de l'assistance spirituelle dans les hôpitaux, les homes, les prisons, et de l'accompagnement spirituel d'urgence, de même que des services de consultation régionaux pour les couples, les familles et le partenariat. Sans oublier la communauté des malentendants qui est aussi rattachée à notre secteur.

Le **domaine Migration CETN** pour sa part s'implique dans l'intégration des nouveaux arrivants, une politique d'asile et des réfugiés équitable, le dialogue interreligieux et une église universelle. Il favorise la compréhension entre les êtres humains et s'élève contre les résistances et les peurs face à l'étranger et aux étrangers.

Le **domaine Paroisses et formation** concentre ses priorités diaconales sur le travail avec les jeunes et les personnes âgées et sur l'assistance aux bénévoles dans les paroisses.

Mon collaborateur Stephan Schranz répond à toutes vos questions et demandes de précision sur la façon dont ces tâches sont assumées dans les régions du ressort territorial de notre Eglise. En 2008, Stephan Schranz a réalisé un état des lieux pour l'ensemble de nos régions dans le cadre d'une étude détaillée.

Permettez-moi maintenant d'esquisser l'avenir:

Comme vous le savez, selon les prévisions, la situation s'annonce plus difficile que ces dernières années pour les Eglises qui disposeront de moins de ressources et d'un nombre moins important de membres, ce qui aura des conséquences sur les offres existantes. L'Eglise pourrait être davantage sollicitée que par le passé pour assister les plus défavorisés et combler les lacunes dans le réseau d'aide.

A une époque où les ressources diminuent, il nous faut adopter des mesures visant au regroupement des forces et d'une collaboration efficace des personnes actives en Eglise, par exemple par des affectations claires et limitées dans le temps en lieu et place d'engagements à longue échéance. Les formes de collaboration qui vont au-delà des structures paroissiales seront de plus en plus demandées à l'avenir. Dans nos arrondissements, nos services de consultation pour le couple, le partenariat et la famille et les Centres Sociaux Protestants, tel que celui que nous avons à Moutier, en sont des exemples.

Il faut également renforcer le soutien et la reconnaissance des collaborateurs et collaboratrices bénévoles dans les paroisses, car ils apportent une contribution inestimable au service de la diaconie. Une coordination minutieuse du travail des bénévoles ne peut être que positive.

A l'avenir, il faudra donc s'investir dans le regroupement des forces et stimuler et entretenir cette richesse que sont les rencontres et les relations entre les êtres humains. C'est là que l'Eglise peut faire valoir une de ses grandes forces - la reconnaissance sans condition des individus - et avoir un impact par le biais de l'action solidaire.

Je citerai pour conclure Bonhoeffer:

Contribution de la Refbejuso au Forum de la diaconie du 14 mai 2011 à Montmirail

«L'Eglise n'est réellement l'Eglise que quand elle existe pour celles et ceux qui n'en font pas partie.»